

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Cataracte : consultations et distribution gratuite de médicaments à Melen

LE lancement, samedi, de la 2e édition de cette opération médicale du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG), en partenariat avec le ministère de la Santé, a connu une grande affluence.

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

LE Centre hospitalier régional de Melen (CHREM) abrite depuis samedi 15 février, ce jusqu'au 20 février courant, une caravane ophtalmologique sur la cataracte. L'initiative est du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG), en partenariat avec le ministère de la Santé, grâce à l'appui de la Fondation soudanaise Al Basar. Elle a pour but principal d'offrir des soins ophtalmologiques

gratuits aux populations, sans exception aucune.

Samedi dernier, à la mi-journée, près de deux mille patients souffrant de pathologies oculaires ont été auscultés par des médecins soudanais et gabonais, sous la conduite d'Abu Obaida Eltom, chef de la mission médicale soudanaise à Libreville. Sur la base des pathologies détectées, les patients, venus nombreux, reçoivent gratuitement des médicaments, des verres de lecture, etc.

Dans la foulée, une centaine de malades de cataracte ont subi des interventions chirurgicales.

Pour la population, comme pour les responsables du CHREM, cette action est forcément salutaire, d'autant qu'elle vient renforcer la qualité et l'offre des soins des services ophtalmologiques de Melen.

" L'affluence de ce jour montre que les populations souffrent de pathologies oculaires, notamment des cataractes. Nous saluons donc l'œuvre des spécialistes qui vient, un temps soit peu, soulager les Librevillois ", a indiqué Eddy Blaise Mabadi Maheba, directeur général du Centre hospitalier



Photo: Prissilia Mousavou Mouity

Les pathologies oculaires sont prises en charge gratuitement à l'hôpital régional de Melen, durant cette opération médicale.

régional de Melen.

Pour cette deuxième édition, l'engouement était au ren-

dez-vous, comme lors de la première de 2017, qui avait touché près de 4 000 malades.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères informe le public de ce que la réforme de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) adoptée par la IXème Conférence Extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement prévoit la mise en place d'une Commission de la Communauté comprenant :

- un Président ;
- un Vice-Président ;
- cinq Commissaires Chefs de Départements.

Le poste de Président étant attribué dans l'ordre alphabétique français de désignation des États membres, il reste donc celui de Vice-président et les cinq commissaires à pourvoir.

À cet effet, le Ministère des Affaires Étrangères, par ce communiqué, lance un appel à candidatures et rappelle que les dossiers de candidatures doivent être déposés au Secrétariat Général dudit ministère, sis 102, Rue Jean Rémi AYOUNE, Batterie IV, au 4ème étage, **jeudi 20 février 2020 à 15h00, au plus tard.**

Les postes à pourvoir sont les suivants :

- Vice-président de la commission ;
- Commissaire, Département Affaires politiques, Paix et sécurité ;
- Commissaire, Département Marchés communs, Affaires économiques, monétaires et financières ;
- Commissaire, Département Environnement, ressources naturelles, agriculture et développement durable ;
- Commissaire, Département Aménagement du territoire, infrastructures ;
- Commissaire, Département Développement humain et social.

Au terme de l'article 6 de la décision N°04/CEEAC/CCEG/IXème/2019 déterminant la procédure de désignation du Président de la commission et de présélection des autres membres de la commission de la CEEAC, chaque candidat doit posséder les qualités suivantes :

- Présenter des qualités de moralité et d'intégrité ;
- Démontrer son engagement à promouvoir l'intégration régionale ;
- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur approprié au profil indiqué de niveau bac+5 au minimum ou justifier d'une expérience de l'exercice des hautes fonctions publiques ou privées ;
- Avoir des habiletés managériales avancées, constatées par une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ;
- (10) à des niveaux de responsabilités élevées ;
- Avoir une capacité d'écoute et privilégier la culture du consensus, tout en étant prêt à assumer la responsabilité décisionnelle au niveau qui lui convient ;
- Être capable de fédérer la volonté et les capacités à sa disposition au service d'un objectif unique.

Chaque dossier de candidature doit contenir au minimum les éléments suivants :

- Un curriculum vitae ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et titres académiques et ou les certificats de travail et les documents attestant des références professionnelles ;
- Un document d'un maximum de deux (2) pages décrivant sa vision de l'intégration régionale et la manière dont il entend exercer son travail.

Les candidats pourront, en cas de besoin, soumettre d'autres documents supplémentaires.

Le Ministère des Affaires Étrangères rappelle que seules les personnes de nationalité gabonaise, hommes et femmes pourront soumettre et déposer leurs candidatures au Secrétariat Général dudit ministère pour le compte du Gabon.

Fin.